



Compte rendu du Conseil de l'UFR Sciences et Techniques du 23 mars 2022

Etaient présents :

M. BLAIS, directeur de l'UFR.

Mmes ARDIGO-BESNARD Maria-Rosa – GAGNEPAIN Anne – HERBST Michaële – HOFMANN Anne-Aurore – LABRUERE-CHAZAL Catherine – LANQUETIN Sandrine – LOUIS Sandra – ROXIN Ana-Maria.

MM BERTIN Charles (jusqu'à 10h15) – CARLET Guido – CHAUSSARD Frédéric – DECRETTE Alexis – FAENZI Daniele – FAUCHER Olivier – FINOT Christophe – GENTIL Christian – GOUTON Pierre – HERRMANN Samuel – IMHOFF Luc – JOLIVET Kyllian – LEURENT Sébastien (à partir du point 4) – SUGNY Dominique.

Etaient représentés :

M. BERTIN Charles, procuration à Mme LABRUERE-CHAZAL Catherine (à partir de 10h15)

M. CLUZEL Benoît, procuration à M. FAUCHER Olivier,

M. LEURENT Sébastien, procuration à Mme LABRUERE-CHAZAL Catherine (jusqu'au point 4),

Mme MONGIN Mylène, procuration à Mme GAGNEPAIN Anne.

Etaient absents et excusés :

Les personnes représentées

M. AOUADJ Dany,

M. CHIBILE Romuald,

Mme CHOPARD Francine,

Mme COMTE Virginie,

M. DELABRE Sylvain,

M. DEVILLERS Charles,

M. GOUDET François,

Mme LALLEMENT Véronique-Marie,

M. LUCAS Dominique,

M. LUTBERT Frédéric,

Mme NY AINA HARIMAMPIONONA Manitriniala,

M. OPKE Daniel,

M. VINCENT Didier,

Mme WILLER Jules.

Etaient invités :

M. BAKIR Toufik, Directeur du département IEM, présent

M. DENAT Franck, Directeur ICMUB, absent,

M. GUERIN Stéphane, Directeur ICB, présent

M. DIPANDA Albert, Directeur ESIREM, présent,

M. JOURANI Abderrahim, Directeur IMB, excusé,

M. DEMOISSON Frédéric, Directeur du département de Chimie, représenté par Monsieur Fleurat-Lessard, présent,

M. TOGNI Olivier, Directeur LIB, excusé.

Services centraux de l'UFR :

Mme DUBOIS (Responsable de l'antenne financière), présente,

M. LAGRIMI (Responsable administratif de l'UFR), présent,

Mme LAVIER (Secrétariat de direction de l'UFR), présente.

Ordre du jour :

1. Approbation du compte rendu du conseil du 10 décembre 2021 (sous réserve)
2. Informations du Directeur
3. Master Erasmus Mundus QuanTEEM
4. Master en Cybersécurité porté par l'Esirem
5. Modifications des fiches filières pour la rentrée 2022
6. Questions administratives et financières
7. Questions diverses

M. BLAIS ouvre la séance à 9h15 et liste les procurations reçues.

Monsieur Blais demande s'il y aura des questions diverses à traiter en fin de séance.

2 – Informations du Directeur :

Tout d'abord, Monsieur Blais félicite les responsables du master Qesis et de la licence IPCS pour le classement Eduniversal 2022 de ces formations.

Comue UBFC :

Monsieur Blais informe les membres du conseil que les Présidents de l'uB, de l'UFC et d'UBFC sont prochainement invités au Ministère pour échanger sur le devenir du site, en rapport avec les propositions de double siège ou de convention de coordination territoriale.

Cela pose la question du devenir des projets de recherche et des masters portés par UBFC.

Certification en langue L3/LP :

Monsieur Blais rappelle, que dès cette année 2021/2022, les étudiants de L3 et de LP devront passer une certification en langue pour pouvoir valider leur diplôme. L'uB a sélectionné son prestataire via un appel d'offres.

Pour l'UFR ST, Monsieur Bertin est référent.

RIPEC :

Monsieur Blais explique que le régime indemnitaire des enseignants chercheurs a été reformé et qu'il relève dorénavant du Ripec (régime indemnitaire des personnels enseignants et chercheurs). Le Ripec est constitué de 3 volets. Le volet 1 ou (composante C1) est le socle (ex prime de recherche et d'enseignement supérieur). Le volet 2 (ou composante C2) sont les ex PRP-PCA pour lesquelles il y a une incertitude quant à la possibilité de les mobiliser en équivalence horaire. Et le volet 3 (ou composante C3) est la prime individuelle ou ex PEDR. Pour ce volet 3, les modalités ont également évoluées introduisant notamment une année de battement et modifiant les périmètres/critères d'appréciation.

Monsieur Sugny trouve inadmissible cette année de battement.

Repyramidage :

Monsieur Blais informe le conseil que l'uB s'est vu attribuer, dans le cadre du dispositif de repyramidage issu de la LPR, 13 possibilités de promotion de MCF en PR, pour les années 2021 et 2022, afin de ramener les ratios de PR à 40%. Pour cette première année, à l'UFR ST, la section concernée par ce dispositif est la 27.

HCERES :

Monsieur Blais souligne qu'un travail de grande ampleur a été accompli par les responsables de formation et par les vices doyens malgré d'importantes difficultés (remontée tardive des données uB, pertinence des indicateurs/questions, quantité des données à fournir en un temps très limité...) Ce sujet sera traité lors du prochain conseil d'UFR.

CRCT et CPP :

Monsieur Blais informe le conseil que les demandes de CRCT établissement et de CPP seront traitées lors du conseil restreint de début mai.

Travaux :

Monsieur Blais indique que les travaux de réalisation de l'extension de l'Esirem se poursuivent et auront des incidences sur l'UFR et notamment sur les parkings et ce durant tout le 1^{er} semestre de l'année.

Fablab :

Monsieur Blais rappelle le contexte de ce projet déposé par l'uB mais pour lequel les discussions de partenariat avec le Crous BFC n'ont pas abouties.

Au niveau de l'UFR, cela concerne particulièrement les disciplines électronique et informatique.

L'emplacement envisagé se situe à la sortie côté serres avec un bâtiment de 120m², formé à partir de containers.

Réunion publique :

Monsieur Blais rappelle que la réunion publique prévue ce jour en amphithéâtre Niepce est annulée.

Ukraine :

Monsieur Blais indique qu'une table ronde est organisée ce jour à ce sujet et, qu'au sein de l'UFR, Monsieur Demoisson, se charge de collecter les dons pour les habitants de l'Ukraine, au nom de l'association « Aidons l'Ukraine Dijon ».

3 – Master Erasmus Mundus QuanTEEM :

Monsieur Blais rappelle que ce projet a été retenu par la Commission Européenne pour une ouverture à la rentrée 2022. Il précise qu'il s'agit d'une formation portée par UBFC et donne la parole à Monsieur Guérin, porteur du projet.

Monsieur Guérin présente le master QuanTEEM qui se déroulera sur deux années au sein des universités de Bourgogne (France), de Kaiserslautern (Allemagne), d'Aarhus (Danemark) et de Moscou (Russie).

Monsieur Guérin ajoute que le partenariat avec la Russie est temporairement suspendu en raison de la guerre menée par ce pays en Ukraine.

Ce projet sera financé sur une période de 5 ans au travers de bourses (1400€/mois sur deux ans pour 60 boursiers) et de crédits pour le fonctionnement et le développement de la formation (20k€ à 80k€ selon le nombre d'étudiants). Un project manager sera recruté pour accompagner le déploiement de la formation.

Monsieur Blais soumet ce projet, avec sa fiche filière, au conseil :

Pour : 24

contre : 0

abstention/nul : 0

Ce projet et la fiche filière correspondante sont approuvés à l'unanimité.

4 - Master en Cybersécurité porté par l'Esirem :

Monsieur Blais explique qu'il s'agit d'un projet de nouveau parcours de master au sein de la mention informatique. Ce master sera porté et opéré par l'Esirem, à partir de la rentrée prochaine.

Monsieur Blais donne la parole à Monsieur Dipanda.

Monsieur Dipanda présente le contexte et les partenaires de ce master (Greta 21, municipalité de Beaune).

Il précise ensuite les publics visés et l'organisation des enseignements du S1 au S4, avec notamment le recrutement, par le Greta, d'un enseignant contractuel pour chacune des années du master.

Les membres du conseil s'interrogent sur le vivier des étudiants, sur l'instabilité relative au fait de faire reposer une partie significative des enseignements sur des personnels contractuels, sur la localisation des enseignements et la prise en charge des frais de déplacements des étudiants, et sur le soutien technique de la formation (installation et maintenance des machines).

Monsieur Blais soumet ce projet au vote du conseil :

Pour : 19

contre : 0

abstention/nul : 5

Ce projet de master en Cybersécurité est approuvé sous réserve que la gestion administrative, financière et technique soit prise en charge par l'Esirem.

5 - Modifications des fiches filières pour la rentrée 2022 :

Monsieur Blais présentent le tableau des demandes de modification des fiches filières pour la rentrée prochaine et le soumet au vote du conseil :

Pour : 24

contre : 0

abstention/nul : 0

Les modifications de fiches filières présentées dans le tableau du 23/03/2022 sont approuvées à l'unanimité.

6 - Questions administratives et financières :

Monsieur Blais présente les différents points des questions administratives et financières, dont certains ont pu être traités précédemment en bureau. Il s'agit de la convention et de l'avenant uB/Ensam pour l'année 2021/2022, de la convention avec le lycée H.Fontaine pour la LP MBTP 2021/2022, d'une bourse pour un étudiant du master CDM, des subventions et des budgets de colloques du LIB, des sorties d'inventaire de l'Icmub, et de la modification du règlement intérieur du département IEM.

Monsieur Blais soumet ces points au vote du conseil :

Pour : 24

contre : 0

abstention/nul : 0

Les points susmentionnés des questions administratives et financières sont approuvés à l'unanimité.

7 - Questions diverses :

Madame Lanquetin s'interroge à propos des calendriers universitaires.

Monsieur Blais répond que la note du PFVU est bien arrivée et que Mme Diaw collecte les données auprès des départements. Ces éléments seront présentés au prochain conseil d'UFR.

Monsieur Blais lève la séance à 11h41.